

L'Argumentation pamphlétaire : effets de sens, effets de pouvoir

Georges Vignoux

Volume 11, Number 2, août 1978

Le pamphlet

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/500464ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/500464ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (print)

1708-9069 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vignoux, G. (1978). L'Argumentation pamphlétaire : effets de sens, effets de pouvoir. *Études littéraires*, 11(2), 283–297. <https://doi.org/10.7202/500464ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1978

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

L'ARGUMENTATION PAMPHLÉTAIRE : EFFETS DE SENS, EFFETS DE POUVOIR

georges vignoux

C'est une entreprise redoutable que celle de vouloir définir la nature du pamphlet. Est-elle possible ?

Les dictionnaires s'accordent sur quelques propriétés :

- le pamphlet est une brochure, un petit livre, un opuscule ;
- c'est un écrit satirique, polémique, violent à l'occasion ;
- l'actualité l'inspire ; son objet est généralement politique ;
- c'est aussi un ton, un style qu'à l'occasion adoptera le romancier, l'essayiste.

Le pamphlet a donc une odeur de soufre. Son auteur est celui qui condamne, qui brûle et la société n'hésite pas quelquefois à le condamner en retour. Le destin de Paul-Louis Courier a transformé ce qu'il publia en modèle du genre.*

Mais ce que la postérité reconnaît comme pamphlet ne fut jamais édité sous ce terme. Un tel discours se présente toujours comme 'lettre ouverte', essai, quelquefois débat. On le reconnaît donc à un ton. On le définit par la conjoncture qui le suscite ; on l'attribue le plus volontiers à celui qui, de par sa situation dans la société, ne peut, semble-t-il, avoir d'autre vocation que celle d'écrire dans une passion ou un intérêt du moment : journaliste, homme politique. La conséquence est que voici le pamphlet considéré comme genre mineur, condamné à l'éphémère, quelquefois sauvé de l'oubli par ce qu'il représenta historiquement, plus rarement en raison des élégances de son style. Encore faut-il qu'il fût même publié : inquiétude majeure de celui qui veut porter témoignage ou critique sur l'événement et surtout se dire lui-même à ses contemporains. Cette inquiétude est celle de se voir condamné à n'être que l'auteur d'une lettre, d'un tract, d'un libelle, d'un papier parmi tous les papiers. Il est vrai que, puisque le pamphlet doit surgir au plus près d'une situation, le temps s'oppose à ce qu'il bénéficie de cette maturation qui fonde l'œuvre littéraire et non moins le travail scientifique.

Sera donc pamphlétaire celui qui déjà aura publié sous

ces autres formes qu'une société assigne à ses discours (littéraire, épistémologique, etc.) ou celui qui, d'une place qu'il occupe dans l'ordre de cette société, s'arroge le droit d'être témoin, d'avancer donc sa parole comme exemplaire et qu'ainsi l'admettront ses contemporains. Dès lors, on pourra bien reconnaître qu'il fût justifié de l'imprimer à cause de ce que par ailleurs il avait écrit ou qu'il était. Bien des raisons seront encore avancées pour cautionner cette faveur octroyée à son discours, à l'occasion des commentaires qualifiant ce discours: ironique, cinglant, pertinent, etc. On sait qu'il s'agit là de ruses langagières dont il faut ailleurs chercher le motif. Mais ces ruses, une fois reconnue leur fausse innocence, sont aussi motif d'avancer deux questions: Quels sont les jeux du discours pamphlétaire sur les conditions mêmes de sa production? Quels types d'engendremens discursifs sont dès lors suscités? La première question revient à s'interroger sur les « places » que le sujet utilise ou non pour avancer son discours. La seconde question signifie se préoccuper des types d'opérations discursives que tout pamphlet suppose. Les deux questions ne se justifient qu'au prix de quelques postulats:

- On ne peut définir le pamphlet qu'en regard d'une situation de polémique.
- On ne peut l'appréhender qu'au-delà de frontières que bornent l'institution du discours scientifique et la pratique de l'œuvre littéraire.
- Il est un processus idéologique particulier, fondé sur une situation générale et une spécificité assertée par son sujet énonciateur et comme tel, se justifiant par la qualité reconnue d'une argumentation ou le bien-fondé des valeurs mises en jeu par le discours.
- Du pamphlet on ne considérera que la pertinence de choix d'arguments parmi d'autres arguments.

L'ensemble de ces postulats implique de considérer le pamphlet comme stratégie spécifique d'argumentation et celle-ci comme action sur autrui qui emprunte nécessairement le discours aux fins d'y stabiliser des propositions jusque là particulières en leur donnant statut d'évidences, de généralités, partant de contraintes logiques pour le jugement collectif. On considérera donc le discours comme trame d'actions d'un sujet, actions marquées dans la mise en sé-

quence des énoncés. Ces actions ne s'explicitent, ne s'induisent qu'à partir d'une « place », celle que le sujet occupe dans le social ou prétend à occuper, celle qu'il entend investir par son discours, qu'il accepte ou souhaite enfin d'occuper dans ce dire qu'il déploie.

Le pamphlet est cas exemplaire de cette volonté discursive. On pourra y distinguer au moins deux généralités de procédures d'inscription de son sujet, d'affirmation d'une position :

- Il manifesterà dès l'origine du discours sa situation dans un courant idéologique déterminé, son appartenance, et il revendiquera d'en être l'expression présente. Il y aura jeu dès lors d'assimilation, d'identification entre sa place de sujet du discours et la position de ce courant dans l'ordre social. On ne pourra appréhender, délimiter la première qu'en regard de ce qu'il est dit de la seconde : adhésion entière (« je ne suis la parole que de ceux-là »), réservée « j'appartiens à ... mais », critique voire en désaccord (« je suis membre de ... mais je ne pense pas comme eux »). Autrement dit, si on considère le placement du discours dans des bornes idéologiquement déterminées, il y aura jeu sur la borne-clôture, posée par le sujet comme tantôt ouverte tantôt fermée selon qu'il signifie sa situation effectivement inscrite dans des frontières spécifiées par le social (parti, institution, etc.) ou qu'au contraire, il entend moduler son adhésion, sa place dans tel ou tel courant. Schématiquement on aura : $[\Sigma/D]$ ou $[\Sigma/D[$ (Σ = sujet énonciateur ; D = discours, pamphlet).
- Inversement, il arrivera au sujet, et ce cas est non moins fréquent dans la tradition pamphlétaire, de revendiquer la solitude d'une position dès lors proclamée comme strictement personnelle. Il est clair qu'alors il faudra à ce sujet controverser dans son discours vis-à-vis de toute inscription sociale que ce discours serait susceptible de recevoir quant à la place de celui qui l'énonce. Le jeu de l'expression consistera donc ici à démarquer le discours, à refuser son bornage vis-à-vis tantôt d'une institution, tantôt d'un groupe, tantôt d'un lieu spécifique des modes sociaux de l'énonciation. Jeu donc sur la non-expression d'une place ; plus précisément sur l'amalgame entre position sociale et place discursive, au point que la seconde

suffise à indiquer la première sans explicitation du référent. Le sujet nous dit: «Je ne suis rien d'autre que moi, individu, membre d'une collectivité, la nôtre». Il est clair qu'alors le jeu du lecteur sera de dépister ce qui a conduit ce sujet à refuser quelque place et donc quel est le lieu d'autorité qui lui favorisa cette reconnaissance qu'on nomme aujourd'hui publication. Deux modes de projets peuvent se manifester à l'occasion de ce type de stratégie. Dans un cas, l'auteur du pamphlet définit son propre discours comme non inscrit dans une position mais conduisant justement à en proposer, à en définir une:] Σ /D]. Dans l'autre, rien n'est proposé; pas même une suggestion de situation:] Σ /D[. Ceci revient à dire: tantôt «je ne suis pas déterminé pour dire de cette façon; je vous propose donc celle-là»; tantôt: «je ne suis ni déterminé ni habilité à vous proposer mais comme moi, vous pouvez réfléchir à cette situation» (sous-entendu: situation qui nous est imposée ou qui nous advient, comme vous le savez).

Pour résumer et tenter de 'formaliser' cette distance jouée entre le sujet et son dire, si l'on pose: Σ = sujet énonciateur, s = sujet de l'énoncé, traduisant l'inscription de Σ dans E, l'énoncé, on aura:

- Pour le premier type de stratégie: $\Sigma = s^*$ (sujet collectif déterminé donc $E = E^*$ (énoncé collectif) et selon la circonstance: $\Sigma \rightarrow s^*$, $E \rightarrow E^*$ (actions du sujet sur le sujet collectif dont il reconnaît d'être participant; modulations de ses énoncés vis-à-vis des formulations socialement reconnues du sujet collectif en question, parti, groupe ou institution).
- Pour le second type de stratégie: $\Sigma \neq \forall s^*$ donc $E \neq \forall E^*$ (le sujet ne s'identifie à aucun sujet collectif; l'énoncé de son discours le manifeste); donc: $\Sigma \neq \forall E^*$ (sa 'parole' ne se réduit à aucun énoncé connu, reconnu); et selon la circonstance: $s^* \rightarrow \Sigma \rightarrow \varepsilon$ (un énoncé collectif a pu susciter le propos du sujet mais la conséquence en est la production par lui d'un discours voulu résolument individuel); ou encore: $\Sigma \neq \forall s^* \rightarrow \varepsilon \neq \forall E^* \rightarrow \varepsilon \hat{=} \varepsilon^*$ (le sujet ne se réduit à aucun sujet collectif et donc son énonciation ne s'identifie à aucun énoncé de discours

connu ; l'issue possible en est cependant une énonciation collective à susciter, à 'libérer' ; autrement dit, qui serait reprise par d'autres qui ne faisaient jusque-là que penser sans dire ce que le sujet lui-même ose 'messianiquement' dire.)

Reprenons ces maladroitesses écrites. La place du sujet du pamphlet peut donc osciller entre l'affirmation d'une audience déterminée en fonction d'une situation institutionnelle (pamphlet politique) et la revendication d'une audience non délimitée qui permet d'étendre dès lors la dimension du public visé (pamphlet social général). Dans le premier cas bien sûr, l'attention, la critique du discours porteront sur des pratiques spécifiées dans le social, avec leurs conséquences en regard d'un ordre et des contradictions ainsi suscitées. Dans le second cas, il ne s'agira plus d'une mise en cause de pratiques mais de la caractérisation d'une conjoncture, d'un événement, objet bien sûr de représentations sociales, et dont il s'agit de proposer une autre représentation, sensibiliser donc autrui à une certaine lecture, différente. Tout cela n'est possible qu'au prix de jeux du sujet sur des espaces de notions, sur des rôles sociaux, sur des positions enfin, combinant ainsi par le discours effets de sens et effets de pouvoir.

Autrement dit, à partir d'une place du sujet, manifestée dans son pamphlet et plus ou moins déterminée par la conjoncture ou l'ordre social, le projet de son discours sera de susciter, d'animer débat, controverse selon tous les modes de la raison, de la conviction, de l'exclusion. Ces jeux manifesteront les degrés d'insertion du pamphlet dans une conjoncture d'idées, de valeurs, de jugements. Jeux aussi du partage ou non de l'énonciation avec autrui, sollicitée ou affirmée comme on l'a vu. Les argumentations ainsi produites se donneront donc comme commentaires, appréciations, sensibilisations, selon l'objet de leur portée. C'est-à-dire :

Place du sujet (déterminisme social-institutionnel faible/fort)

↓
Projet: susciter et animer des *débats*
sur d'autres discours

↙ jeux de rapprochement
identification à
l'audience spécifiée ou non

le discours { [information] : raisonner
se donne { [précision] : convaincre
comme { [mise en garde] : exclure

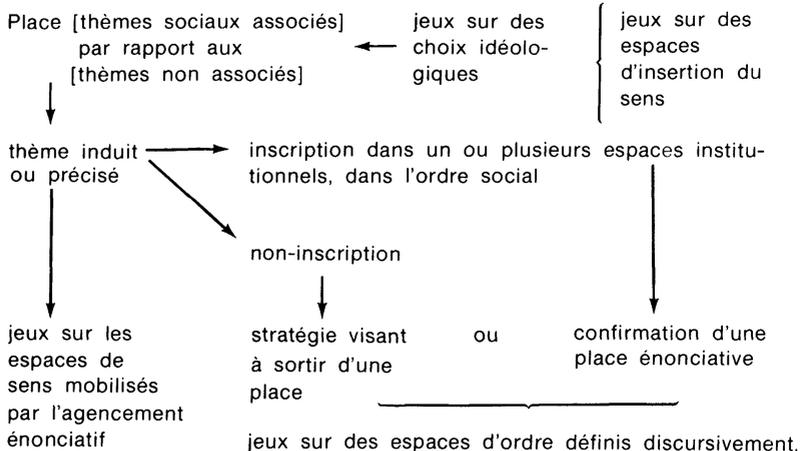
↘ jeux de
cette insertion
manifestée
dans une conjonc-
ture d'idées,
de valeurs, de
jugements

↘ { — sur un autrui
— avec autrui
— pour autrui
— demandée à
autrui

↓
argumentations produites
se donnant alors comme:
commentaires, appréciations, sensibilisations
sur:

- une situation, un événement, une conjoncture;
- une place, un lieu, un domaine du social;
- un processus idéologique, la schématisation d'une conjoncture d'idées;
- des pratiques idéologiques, c'est-à-dire susceptibles d'être conséquences de positions sociales, d'idées sur la société, etc.; antérieures, contemporaines ou futures (modes de l'hypothétique et du factuel).

Il est clair que ces parcours discursifs ne prennent sens que dans des constructions thématiques, dans la production de schémas d'idées, d'arguments qui vont constituer le lieu de déplacements de sens favorisant les projets de pouvoir du sujet. On pourra alors considérer à la fois ces thèmes, ces idées que le sujet associe à sa place discursive ou que son lecteur identifiera, et les espaces de sens, du repérage social, ainsi mobilisés. Toute une série de jeux sur des frontières du sens, des impacts souhaités et des reconnaissances du discours dans les modalités de l'échange social, vont donc être engendrés, mais aussi s'impliquer, engendrer d'autres discours conformément au projet pamphlétaire qui vise à sa reproduction. Ainsi:



On pourra objecter que si tout pamphlet possède une logique, celle-ci ne se réduit guère à un appareillage général et commun à tous les discours, comme le souhaiterait le logicien, compte tenu de la diversité et de la multiplicité des projets discursifs rencontrés. Certes, mais cela n'implique pas l'impossibilité d'envisager un « modèle » du fonctionnement du discours, au sens de toutes les interventions opératoires que peut supposer celui-ci, de la part de son sujet dans la langue. Pourquoi refuser une logique du discours si on la définit alors comme logique du sens et de ses conditions d'existence à travers la variété des discours ?

Toutes nos argumentations se fondent sur ce que certains appellent des présupposés mais qui sont des relations entre faits concrets, donnés ou hypothétiques. Que ces relations ne soient pas toujours marquées explicitement et qu'il y ait ainsi un fonctionnement de l'implicite qui préoccupe les linguistes, cela vient bien sûr de ce que le raisonnement 'naturel' obéit à d'autres règles que les règles de la logique mathématique. Ces règles sont celles qui proviennent de la nature même des faits concernés dans toute situation discursive. Ces faits renvoient nécessairement à des ensembles de représentations. Le jeu du sujet va être dans la disposition de ces compatibilités, impossibilités ou nécessités communément acceptées comme 'règles' portant sur l'existence et la coexistence des faits. La disposition de ces faits ne peut

être qu'à l'intérieur de situations dont le sujet va se donner discursivement la maîtrise des représentations.

Il y a ainsi, si l'on raisonne en termes de marques de surface et de connecteurs dits 'logiques', la construction discursive de relations 'implicites' entre faits, propriétés, situations. Le chercheur a liberté et contrainte de construire ces relations qu'il juge non explicitées dans le discours qu'il analyse et ce faisant, il se différencie faiblement de ce que tout un chacun fait pour traduire ce qu'il a compris d'une communication orale ou écrite. Cette possibilité de 'lecture' vient de ce qu'il n'y a rien d'implicite que le discours ne dise à un moment ou à un autre de son parcours. Cela pour plusieurs raisons.

La première, c'est que tout discours doit respecter les conditions jugées par le sujet suffisantes à sa compréhension par autrui, d'où ces retours, ces 'boucles', ces redondances, ces répétitions qui précisent en même temps qu'elles éclairent les significations choisies. La deuxième, c'est que les évidences intuitives communes aux compréhensions du chercheur et du simple lecteur-auditeur sont aussi les évidences communes aux représentations partagées par le sujet et l'auditoire auquel il s'adresse. Il y a ainsi plusieurs étages de 'places' du sujet et le premier est sans doute celui d'être membre d'une certaine communauté dans un certain univers. La troisième raison est alors une conséquence de cela : d'une part il n'est pas nécessaire de tout expliciter de ce partage, d'autre part le fait même de ne pas expliciter des liens entre faits, ce qui reviendrait à bloquer une relation, permet le jeu, c'est-à-dire l'ouverture des interprétants possibles. Cette dernière procédure est la plus générale des stratégies permettant au sujet la construction des représentations.

Les lois de composition de celles-ci traduisent donc les modes d'assemblage entre faits, les jugements portés sur ces faits dont la forme la plus simple est l'affectation de propriétés, enfin les 'conditions d'emploi' de ces faits, c'est-à-dire leur détermination spatio-temporelle, événementielle. Par conséquent, le simple jeu des présences de notions et de procès constitue déjà le tissu des relations discursives ; le simple fait qu'il y ait liaison, du type distance ou proximité,

est déjà déterminant pour la nature de la liaison que veut spécifier un sujet. Les formes d'existence de ces faits discursifs (types de situations choisies, déterminations, qualifications), signifiés de signifiés, sont un autre ensemble de relations. Enfin, pour plus de précaution, le sujet va préciser les jugements nécessaires sur ces représentants et ces relations-là sont celles que nous avons pris l'habitude de lire sous l'étiquette 'logique': conséquence, opposition, incompatibilité, etc.

On pourra distinguer ainsi quatre types d'opérations essentielles à la construction discursive:

1. *S = Sélections*: Il s'agit des objets principaux (acteurs, notions, situations) choisis par le sujet et marqués dans les répétitivités de son discours. En d'autres termes: to-piques, notions, thèmes qui vont fonctionner comme points focaux du repérage idéologique dans le parcours des arguments. Cette focalité pourra être soit circonstancielle (une situation, un événement), soit institutionnelle (un lieu social), soit encore médiatisée (l'opinion publique).
2. *D = Déterminations*: Elles vont intervenir sur les objets discursifs sélectionnés mais aussi construire cette sélection sous forme de traits affectés comme caractéristiques déterminant la genèse dans le discours de ces objets: inscriptions spatio-temporelles, circonstances successives d'apparition des objets, composition progressive des lectures de ces objets.
3. *P = Propriétés*: Il s'agit de tous les types de qualifications directement attachées à ces objets, qualifications apparaissant dans le discours comme jugements locaux successivement apposés: modalités d'existence, de fonctionnement, de portée, explicitant notamment à chaque étape les déterminations-thématisations précédentes.
4. *J = Jugements*: Ils vont fonctionner au terme de parcours locaux du discours et au titre de conséquences du construit précédent. Ils visent donc à la généralité sous forme de lois extensives rassemblant les propriétés d'un objet (acteur, notion, situation), les faisant concourir dans une qualification déterminative globale.

Ainsi se différencient les pouvoirs du discours en tant que lieu autonome de la production de schémas générateurs de

sens. Et sans doute est-ce ainsi que le lecteur les reçoit et que le chercheur les perçoit sous forme de 'figures' du sens : modes de la justification des opinions, types d'associations et de jugements. Une lecture superficielle pourrait amener à cataloguer les sujets énonciateurs en des places comme celles par exemple de témoin, de conseiller, d'arbitre ou de juge. On serait tenté ainsi de rubriquer les textes dans un classement de fonctions générales (éthiques ou politiques) ou de procédés finalistes (appel, alarme, interrogation). Ce serait oublier que le discours est d'abord une négociation du sujet avec son lecteur et donc que les modalités de ce discours sont stratégies de pouvoir, autrement dit d'arguments dont il va assurer les parcours orientés. Ces stratégies d'arguments en effet empruntent les parcours du discours autant qu'elles les constituent. Leur analyse relève donc aussi bien du rhétorique (lois du discours) que du logico-cognitif (actions du sujet) et du sémantique (schémas de sens constitués). Cette complexité n'est cependant pas obstacle à l'opportunité d'esquisser le jeu général de ces stratégies, de ces opérations dans la construction pamphlétaire, en reprenant donc ce qui a été avancé précédemment :

- | | | |
|--|--|---|
| 1° Le pamphlétaire se présente comme : | — isolé | : Σ (sujet énonciateur) |
| | — émanation d'un groupe, d'un parti | : $\Sigma = S^*$ (sujet collectif) et donc $S^* \rightarrow \Sigma$ |
| | — représentant d'une institution; participant de l'ordre social | $\Sigma = Z$ (opinion publique) |
| 2° Il se situe ou non comme participant à : (il se réfère) | — un événement | : Re donc Σ / Re |
| | — un débat d'idées | : Ri donc Σ / Ri |
| | — un processus social déterminé dans des pratiques, situations | : Rp donc Σ / Rp |
| | — une confrontation entre acteurs sociaux sur des problèmes d'institution, d'ordre de régulation | : Ra donc Σ / Ra |
| | | ('/' = en présence) |

R <Re, Ri, Rp, Ra>

R = référent du discours, porteur de 'dires' (opinions, jugements, autres discours, 'paroles', appréciations).

Le projet du sujet est de résumer ces 'dires' dans un discours, le sien ; de les ramener à ce discours : R/s^* : parole \rightarrow dire stabilisé s peut être s_d (doxa, opinion publique) ou s^ω = sujet déterminé dans la société.

L'essentiel revient à R/s^* : s^* = sujet marqué dans le discours.

3° La construction de ce discours va se fonder alors sur les types d'opérations déjà recensées : modes de la thématisation et de la prédication portant sur la construction de faits ainsi posés dans l'énoncé et l'affectation de propriétés à ces faits aux fins de les stabiliser. L'engendrement du sens va donc emprunter un certain nombre de médiations conceptuelles qui répondent à la nécessité d'instaurer cette schématisation d'idées, de représentations, qui est le projet de tout pamphlet. Ces médiations relèvent du logico-cognitif : opérations d'identification et de référenciation.

L'identification, c'est toutes ces opérations qui concernent les variétés du repérage de la personne, du lieu, de la situation, de l'objet, de la notion encore. C'est aussi le réseau d'inscriptions qu'emprunte le sujet énonciateur pour son projet de sens. Ce seront donc ces opérations psycholinguistiques que marquent la détermination, l'appellation, la description, ces opérations logiques aussi au sens des modes de construction du vraisemblable, de la preuve, ces opérations symboliques enfin qui se fondent sur des schémas, des contours délimitatifs des représentations, lesquelles ne peuvent alors que renvoyer à un imaginaire collectif, culturel, imposer donc la référenciation. La référenciation est alors l'ensemble des opérations contrôlant ces marques qui permettent de repérer que ce dont on parle renvoie bien à quelque chose dans un moment, dans un lieu, et qu'en plus il s'agit d'un événement 'unique' puisque historiquement déterminé, référé à une personne, le sujet énonciateur, à une circonstance, le discours. C'est encore ces opérations qui assurent la plausibilité, la complétude, l'univocité du dire, par son inscription dans des coordonnées spatio-temporelles précises.

L'acceptabilité pour autrui (audience, public) du discours ne se peut encore sans la mise en œuvre d'un certain nombre de procédures visant à surmonter toute 'contradiction' associable aux médiations conceptuelles: nécessités de la cohérence et de la vraisemblance du discours pour celui qui le reçoit. Parler de cohérence signifie que le discours se présente comme l'expression d'une représentation et comme la condition de connaissance de celle-ci. Le projet du sujet coïncide avec celui de condenser localement la logique d'ensemble des représentations d'une situation, d'un état de chose donné. Processus d'identification et processus de référenciation se manifestent donc dans tout discours comme combinatoire imbriquant du langagier (se faire comprendre), du logique (être cohérent) et du symbolique (schématiser, condenser, avancer un sens important, général). Cela ne se peut qu'au travers de systèmes de repérage construits par le sujet, les uns schématisant des repères extérieurs, concrets, cognitivement appréhendés, les autres composant avec les contraintes formelles du système de la langue. Systèmes que le discours traduira comme régularités (opérations rhétoriques) qui seront autant d'actions tantôt nécessaires tantôt suffisantes et destinées à faire agir aussi autrui, lecteur, auditeur. Actions inscrites dans l'espace-temps de l'événement verbal mais bien sûr ambitionnant d'agir sur l'espace-temps d'un événement que le discours suscite ou dont il s'inspire. Jeux sur des espaces qui sont la manifestation concrète de toute argumentation en même temps qu'ils favorisent le déploiement des arguments et des stratégies du discours:

s^* (neutralisé: le dire 'objectivé discursivement) / F^* (faits),
 P^* (propriétés) / R^* (référent renvoyant à la situation extérieure motivant le discours)

s^* / Sit^* (situation 'objectivée') \rightarrow J^* (jugement 'objectivé' par le sujet du pamphlet)
 F^* , P^* / F_n , P_n (ordre*)

De tous les faits et propriétés qu'une situation amène à considérer, voici ce qu'en dit le pamphlet: il établit donc un nouvel ordre 'objectivé' de lecture.

Σ / F_n' , P_n' (ordre Σ)

C'est l'ordre du sujet sur le 'monde' qui lui sert de référent.
 F_n' , P_n' / J'

Ces faits, ces propriétés ainsi par lui reconsidérés, induisent nécessairement un ou des types de jugements, ceux-là conformes au projet du pamphlet.

$J' \rightarrow s' / R'$

Ces jugements, une fois acceptés, ne peuvent que conduire à une redéfinition de la situation (s) qui a motivé le discours et donc à une reconstruction du référent (R') que suppose s' , construction qui est donc en fait une reconstruction de R , le référent de s .

4° Ainsi le travail du discours en tant que lieu de production idéologique, va se constituer dans les clôtures et les ouvertures de ces espaces de sens qui, progressivement, fondent le projet du sujet, autrement dit, en déplaçant les situations qui amèneraient à considérer d'autres projets. Ce travail du pamphlet va ainsi porter sur trois types de médiations conceptuelles :

- entre le référent qui l'a motivé et le schéma de sens qu'il vise à instituer ;
- entre son projet de sens donc et l'espace significatif ainsi projeté sur la représentation sociale ;
- entre donc enfin les hypothèses, les propositions avancées par son sujet et les validations ou les infirmations que lui-même leur apporte, compte tenu du débat social où il s'inscrit.

Tout processus pamphlétaire s'instaure ainsi comme processus schématisant sur une représentation déjà instituée, un ordre existant, et son projet est de disloquer les frontières de cet ordre afin d'assurer sur des opinions, des valeurs, le rassemblement de ceux qui, jusque-là, se voyaient séparés : ambition 'œcuménique'. De station en station ainsi progresse le discours :

- a) Définition de l'adversaire, du danger : source, origine, diffusion, manifestations, dangers de cette situation, mise en garde contre sa propagation, ses débordements : faits et propriétés de ce qu'il faut combattre et/ou dénoncer.
- b) Témoignage du sujet, moralisation : 'ce que cela signifie', 'ce que je vous apprends', 'ce qu'il faut savoir', 'ce qu'il faut en penser' : conséquences au titre de jugements et de valeurs ; démystification de l'adversaire, de la thèse opposée.

- c) Révélation, partage suggéré: 'ce qu'il faut en retenir', 'ce que l'analyse révèle': en fait évidence intuitive, appel à notre 'bon sens' commun.
- d) Conclusion: 'la nôtre, évidente, qu'il suffisait d'expliciter'.

Autrement dit:

- a) Procédure nominaliste: on nomme, on désigne ce qu'il faut combattre.
- b) Assimilation: 'tous ceux qui sont avec moi, tous ceux avec eux' sur telle et telle positions, attitudes, opinions.
- c) Déformation: 'à y regarder de près les conséquences de cela ne peuvent être que ceci'.
- d) Prise de position: à partir d'un 'ailleurs': clôture de l'adversaire, appel à la transcendance, au refus de la clôture pour soi.

En reprenant les notations précédentes:

s' /F'; F' /P'; P' /J'; J' /s':

«Compte tenu de la situation dont je vous suggère la lecture à travers mon jugement, il faut reconsidérer les faits de cette façon-là. En présence de tels faits, on a telles propriétés. Ces propriétés ne peuvent être qu'ainsi jugées et si tels jugements sont possibles, la situation considérée ne peut être que celle-là et non celle qu'on vous dit.»

La stratégie pamphlétaire va s'appliquer à attribuer de nouvelles règles de lecture (d'autres propriétés) aux faits jusque-là motivant telle ou telle analyse, caractérisant telle ou telle situation. C'est à partir donc de ces propriétés ainsi nouvellement focalisées que d'autres jugements seront possibles, avancés, progressivement nécessaires, lesquels jugements ne peuvent que conduire à une relecture, à une transformation des situations telles qu'elles étaient jusque-là perçues et telles qu'il faut maintenant, selon le pamphlétaire, les considérer. L'espace discursif du pamphlet est ainsi la condition même de la 'logique' qu'il s'arroge, progressivement négociée entre effets de sens issus des schémas qu'il construit et effets de pouvoir agencés par les situations qu'il déplace.

Écoles des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.

Note

* « PAMPHLET. (du mot grec *pamphlectos*, employé par Sophocle et Athénée dans la signification de *qui brûle tout*, et qui est formé de *pan*, tout, et de *phlégô*, brûler). Petit livre dicté par un esprit de critique ou de sarcasme, plus ou moins violent ou spirituel, et d'un petit volume qui en facilite le débit. À la tête des faiseurs de pamphlets politiques, on place Paul-Louis Courier. Les articles 287, 288 et 289 du Code pénal punissent d'une amende de 16 fr à 500 fr, d'un emprisonnement d'un mois à un an, et de la confiscation des exemplaires imprimés, la distribution d'un pamphlet difamatoire ou immoral.»

Saint-Laurent, *Dictionnaire encyclopédique usuel*, Paris, p. 1842.